

**LOUISE FONTAINE**

***Processus d'établissement, nouvel arrivant  
et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse):  
Une exploration de quelques actions concrètes***

**RÉSUMÉ/ABSTRACT**

Cette étude s'intéresse à des actions menées par le Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA)/l'Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants (AMEI), une association qui offre des services de première ligne aux nouveaux arrivants qui s'établissent à Halifax en Nouvelle-Écosse. En puisant à même des données recueillies lors d'un travail de terrain réalisé au sein de cette association au cours de l'année 2003–2004, nous documentons en particulier les premières étapes du processus d'établissement dans un contexte social particulier. De plus, comme l'existence de MISA repose principalement sur l'aide financière qu'elle reçoit de diverses instances gouvernementales, par la suite, nous cernons de plus près comment les activités réalisées par cette association recourent ou non les priorités gouvernementales en matière d'immigration. Enfin, quelques hypothèses de travail sont formulées afin d'élargir notre réflexion en cours sur des services et des programmes proposés aux nouveaux arrivants dans les provinces atlantiques.

This study examines some actions taken by the Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), an association offering services to newcomers who settle in Halifax (Nova Scotia), beginning on the day of their arrival in Canada. Using data collected through participant observation, interviews, key informants, and informal discussions in MISA during 2003–2004, we document the initial stages of the settlement process in a specific social context. Since the existence of MISA depends mainly on grants from various levels of government, we also examine how its activities are related to governmental priorities in the field of immigration. Finally, some working hypotheses are put forward with a view to broadening an on-going process of reflection on services and programs available to newcomers to Atlantic Canada.

**INTRODUCTION<sup>1</sup>**

S'établir au Canada et en occurrence à Halifax en Nouvelle-Écosse ne semble pas être une mince tâche malgré le fait qu'il existe de nombreux services en ligne gérés principalement par le Gouvernement du Canada.<sup>2</sup> Plusieurs individus se tournent alors vers une association particulière pour découvrir ce qu'elle peut leur offrir comme services en tant que nouveaux arrivants.

Dans ce qui suit, nous nous proposons d'analyser certaines actions menées par the Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA)/l'Association Métropolitaine pour l'Établissement des Immigrants (AMÉI), une association qui offre des services de première ligne aux nouveaux arrivants qui s'établissent à

*Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada XXXVII, No. 3, 2005*

## CANADIAN ETHNIC STUDIES/ÉTUDES ETHNIQUES AU CANADA 137

Halifax en Nouvelle-Écosse. L'expression "services de première ligne" désigne des services offerts à des nouveaux arrivants dès leur premier jour au Canada. MISA, telle est la manière que nous nommerons cette association tout au long de cette étude car c'est ainsi qu'on parle de cette association à Halifax et même dans tout le Canada atlantique. Elle a été créée en 1980.

Comme son existence repose principalement sur l'aide financière qu'elle reçoit de diverses instances gouvernementales, nous tenterons d'exposer des activités réalisées par cette association en les reliant à des programmes gouvernementaux relatifs au domaine de l'immigration. En dernier lieu, nous formulerons quelques hypothèses de travail, question d'élargir notre réflexion en cours.

D'entrée de jeu, mentionnons que la présente étude vise à combler certaines lacunes que l'on retrouve dans la littérature relative à l'immigration au Canada. A notre connaissance, la situation qui prévaut à Halifax sous l'aspect privilégié dans la présente étude, ne retient pas vraiment l'attention des chercheurs canadiens. Ce fait s'observe notamment dans l'étude réalisée sous la direction de Caroline Andrew (2004), dans le document "Maximiser l'établissement," un document préparé par les Groupes de travail nationaux de l'ISBC (2003)<sup>3</sup> ou encore dans un numéro spécial publié par l'association d'études canadiennes et relatif à la diversité canadienne (Kymlicka 2003). De plus, dans plusieurs de nos recherches (Fontaine 1992, 1993, 1995, 1999, 2004), nous avons été à même d'observer que de nombreux acteurs sociaux, qu'ils relèvent de l'univers politique, du milieu communautaire ou encore du milieu universitaire, utilisent abondamment des concepts comme *établissement*, *adaptation*, *intégration* sans vraiment préciser ce que ces processus signifient concrètement pour des individus qui quittent un territoire avec l'intention de s'installer en permanence sur un autre territoire. C'est pourquoi, nous nous proposons dans les prochaines pages de puiser à même le point de vue d'un certain nombre d'acteurs qui travaillent au quotidien avec des nouveaux arrivants afin de mieux comprendre ce qui sous-tend le processus d'établissement de ces derniers dans un contexte social particulier.

L'atteinte de cet objectif donne lieu à la présentation d'une étude exploratoire plutôt descriptive et qui rassemble des détails inédits à partir d'un travail de terrain. En ce sens, notre étude empirique représente une contribution modeste dans le domaine scientifique. Toutefois, elle fournit des connaissances particulières et significatives lorsqu'on veut cerner de plus près des dimensions cachées par rapport à l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté au Canada.

#### QUELQUES ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

La présente étude privilégie l'analyse stratégique telle qu'élaborée par Michel Crozier et Erhard Friedberg. Ces auteurs proposent une vision de la réalité sociale qui peut se caractériser à partir des concepts suivants: acteur; jeu; enjeu; action sociale; relations de pouvoir qu'elles soient de coopération, de compétition ou de conflit; autorité; zones d'incertitude; réseaux; environnement; effets de système. Pour les fins de cette démonstration, nous délimiterons notre prise de position théorique uniquement à partir de trois concepts: celui d'organisation, celui d'action concrète et celui d'acteur.

138 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX*

En puisant à même des auteurs tels que Philippe Bernoux, Michel Crozier et Erhard Friedberg ainsi qu'Amitai Etzioni (Bernoux 1990, 115–33; voir aussi Crozier et Friedberg 1977, 472–78; et Etzioni 1971 et Friedberg 1993) nous soutenons qu'une organisation désigne un ensemble d'acteurs liés à une même structure hiérarchique qui transforment des ressources, qui négocient, qui construisent des réseaux, qui interagissent avec un environnement extérieur afin de poursuivre des objectifs particuliers.

Le concept d'action concrète, quant à lui, désigne l'ensemble des comportements d'un acteur qui sont orientés vers la transformation des ressources d'une organisation. De manière un peu plus spécifique, l'action sociale rassemble les conditions suivantes: des acteurs, c'est-à-dire des individus ou des groupes qui sont engagés dans une situation dont les caractéristiques sont plus ou moins contraignantes qui poursuivent des buts et, pour ce faire, qui manipulent des ressources qui se traduisent en des comportements significatifs (Padioleau 1986, 47).

L'analyse stratégique part des individus eux-mêmes afin de reconstituer leurs objectifs qui sont orientés vers la préservation d'une certaine marge de liberté. Cette démarche de recherche analyse aussi ce qui motive les individus à agir dans un sens ou dans un autre afin de dégager ou du moins cerner de plus près la logique de leurs actions. Autrement dit, l'analyse stratégique se sert des commentaires des individus, qui sont nommés des *acteurs*, pour remonter à la source de leurs actions; pour analyser les décisions-clés; pour retracer le type de solutions généralement donné; pour saisir les jeux de pouvoir implicites (Crozier et Friedberg 1977; Friedberg 1993).

Pour notre collecte de données, plusieurs méthodes de recherche ont été utilisées: l'observation directe; l'observation participante; des entrevues semi-structurées et des discussions formelles et informelles avec des membres de MISA qu'ils soient employés, bénévoles ou clients. Notre travail de terrain s'est échelonné sur une période de dix mois soit de septembre 2003 à juin 2004 pendant une vingtaine de jours au total au sein de cette association.<sup>4</sup> A cela s'ajoute, une analyse de plusieurs documents officiels tels que les rapports annuels de cette association, des dépliants, des manuels élaborés par des employés, diverses brochures publiées ou disponibles en ligne qui présentent les services offerts aux immigrants dans la ville d'Halifax; le rapport d'une conférence, organisée par MISA, et qui s'est déroulée à Halifax en avril 2003; le dossier préparé par cette organisation en novembre 2002 et relatif à sa demande de subvention auprès de Citoyenneté et Immigration Canada pour l'année 2003–2004 et celui relatif à sa demande de financement pour 2004–2005; des études spécialisées tantôt financées partiellement par Santé Canada ou encore par Citoyenneté et Immigration Canada (Cottrell and Moncayo 2003; Jagielski 2003); des feuilles distribuées dans des ateliers organisés au sein de cette association, etc.

Ces points d'ancrage théorique et méthodologique nous conduisent maintenant à avancer quelques données statistiques au sujet de la Nouvelle-Écosse.

### CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

De nombreux débats ont cours actuellement en Nouvelle-Écosse et ailleurs dans le Canada atlantique afin d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants tout en s'assurant de continuer de leur offrir des services adéquats. A titre indicatif, en août 2004, le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse diffusait sur son site web un document de travail visant à définir pour la province un cadre stratégique pour l'immigration (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 23 janvier 2005). Le public était alors invité à réagir à ce document de travail. De plus, mentionnons que le Centre Métropolis du Canada atlantique a organisé en collaboration avec de nombreux partenaires sociaux une conférence, qui a eu lieu à Halifax les 18 et 19 novembre 2004, ayant pour titre: *Immigration et Émigration: Le Canada atlantique à la croisée des chemins*. Des intervenants oeuvrant à la fois dans les trois paliers de gouvernement, dans le milieu associatif et communautaire, dans les universités et des membres du public en général se sont réunis afin de cerner de plus près les principaux enjeux en matière d'immigration en mettant l'accent surtout sur les dimensions économiques de cette question.

A titre indicatif, en date du 1er juillet 2003, la population globale de la Nouvelle-Écosse se chiffrait à 936 000 personnes (Statistique Canada, 10 mars 2004). A pareille date, la population de la municipalité régionale d'Halifax, elle, comptait 377 932 personnes (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, 16 mars 2004). Le nombre d'immigrants accueillis en Nouvelle-Écosse en 2001 est évalué à 1 708 individus et en l'espace de dix ans soit de 1991 à 2001, le nombre total estimé est de 27 051 personnes. Il est important de noter que seulement 38 pourcent de ce nombre total d'immigrants accueillis en Nouvelle-Écosse entre 1991 et 2001 est demeuré dans la province (10 290 personnes) alors que 62 pourcent du nombre total d'immigrants accueillis durant cette même période de dix ans ont quitté la Nouvelle-Écosse soit 16 761 personnes (MISA July 2003).

En 2002, le nombre total d'immigrants arrivés en Nouvelle-Écosse se chiffrait à 1 419 personnes (Citoyenneté et Immigration Canada [ci-après CIC] mars 2004) dont 1 129 pour Halifax et 290 pour le reste de la province. Selon les catégories politico-administratives proposées par le Gouvernement du Canada, ces 1 419 personnes correspondent à: 152 gens d'affaires immigrants; 618 travailleurs qualifiés; aucun candidat désigné par la province; 418 de la catégorie du regroupement familial; 225 réfugiés et six individus non associés à l'une ou l'autre de ces catégories gouvernementales. Pour cette même année, le Canada recevait au total 229 058 personnes définies en tant que résidents permanents<sup>5</sup> (CIC 28 juin 2004).

La présentation de ce contexte général précise quelque peu l'environnement dans lequel se situe MISA, cette organisation qui représente une plaque tournante dans le processus d'établissement pour un grand nombre de nouveaux arrivants qui arrivent à Halifax et qui proviennent de l'extérieur du Canada.

140 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX***MISA : UNE PLAQUE TOURNANTE DANS  
LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT À HALIFAX**

Selon le dernier rapport annuel de MISA, en ce qui a trait au nombre d'employés, on retrouvait au sein de cette association entre vingt-quatre et trente employés à temps plein, à temps partiel ou sur appel (MISA 2003–04, 10). A cette équipe de travail, ajoutons qu'il y a environ 300 bénévoles sinon plus qui donnent de leur temps à chaque année à MISA (MISA 2003).<sup>6</sup>

En ce qui a trait à son chiffre d'affaires, au 31 mars 2004, celui-ci était approximativement de 1,5 millions. Le total de ses revenus se chiffre à 1 607 462 dollars et le total de ses dépenses est de l'ordre de 1 556 925 dollars. Fait à souligner, cette organisation est fortement subventionnée par les diverses instances gouvernementales. A pareille date, elle avait reçu en subventions: 1 467 628 dollars, ce qui correspond à 91 pourcent de ses revenus totaux. Au 31 mars 2003, ce pourcentage était de 93 pourcent ce qui représente alors une baisse des revenus provenant de diverses subventions gouvernementales (MISA 2003–04, 41–42).

De plus, mentionnons qu'en 2003, cette organisation est devenue propriétaire d'une maison de transition qui héberge des nouveaux arrivants, qui sont au Canada depuis une année ou moins, et qui ont des besoins spéciaux: faible revenu, risque élevée de devenir itinérant, etc. Cette maison de quatre appartements peut accommoder jusqu'à douze personnes (MISA 2003–04, 33).<sup>7</sup>

Depuis sa création en 1980, MISA a progressivement élargi sa clientèle cible. Ce phénomène semble être le résultat de plusieurs facteurs qui se sont produits simultanément: a) cette association est devenue de plus en plus connue à Halifax suite à une certaine publicité de la part des médias de la province;<sup>8</sup> b) ses sources de financement se sont diversifiées; c) le profil type des nouveaux arrivants au Canada a changé.

MISA offre des services aux nouveaux arrivants étant entendu qu'un "nouvel arrivant" désigne toute personne qui arrive au Canada pour s'établir de manière permanente dans un délai inférieur à trois ans c'est-à-dire jusqu'au moment où il peut devenir citoyen canadien. Un *nouvel arrivant* désigne tantôt un réfugié défini selon la Convention de Genève (1951) et qui est éligible au programme "Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG)" ou encore il peut correspondre à un *immigrant admis* qui a droit d'obtenir une résidence permanente notamment en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au Canada. Au fil des années, on observe que la clientèle de MISA s'est élargie aux immigrants de toutes les catégories définies par le Gouvernement fédéral: travailleurs qualifiés; gens d'affaires immigrants (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes); catégorie du regroupement familial; réfugiés et candidats désignés par la province. Un certain nombre de citoyens canadiens reçoivent aussi des services de MISA.

Mais ce changement de perspective semble être remis en question au sein de cette organisation car le financement reçu est nettement insuffisant pour répondre aux demandes formulées par les individus associés à l'une ou l'autre de ces catégories gouvernementales (MISA 2004–05, 3A–3).<sup>9</sup>

Du point de vue de l'environnement organisationnel de MISA c'est-à-dire par rapport à la municipalité régionale d'Halifax, MISA est l'une des cinq agences qui offrent des services aux nouveaux arrivants et aux immigrants à Halifax. Cette association agit en partenariat avec quatre autres organisations clés pour influencer les politiques publiques en matière d'immigration en Nouvelle-Écosse (Report Nova Scotia Immigration 2003, 43).<sup>10</sup>

MISA, qui rappelons-le a été créée en 1980, est la plus importante organisation *non-gouvernementale* du Canada atlantique qui offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants (MAGMA 2003).<sup>11</sup> Selon l'organigramme de MISA, en janvier 2004, quatre types de services décrivent globalement cette organisation: des services de bénévoles; des services d'établissement, qui rassemblent le plus d'employés; des services d'aide à l'emploi; des services pour gens d'affaires (MISA 2004-05). A cela s'ajoutent quelques projets spéciaux conçus pour répondre à des demandes particulières de la part de la clientèle de MISA.

Cette organisation est définie comme *fournisseur de services* par le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada. Celui-ci finance principalement les quatre programmes suivants qui sont gérés par MISA: a) le programme d'aide au rétablissement (PAR) qui s'adresse notamment aux *Réfugiés parrainés par le gouvernement* (RPG); b) les cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC); c) le programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI); d) le programme d'accueil (MISA 2003, 1).

Ces programmes correspondent approximativement à 67 pourcent du financement de MISA (Observation participante, Assemblée annuelle de MISA, Halifax, 21 juin 2004). Le financement additionnel provient: de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique; du Ministère provincial du développement économique; du Ministère fédéral des ressources humaines et du développement des compétences; du Ministère de l'éducation de la Nouvelle-Écosse; de Centraide; de Patrimoine Canada; du Ministère fédéral de la justice, du Ministère provincial des services communautaires et de Santé Canada (MISA 2003-04, 39). Cette portion du budget sert à financer notamment le programme d'orientation pour les entrepreneurs étrangers, le programme relatif à la violence familiale, des services d'aide à l'emploi, etc.

#### S'ÉTABLIR À HALIFAX: QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES

Le processus d'accueil offert par MISA auprès des nouveaux arrivants est fort complexe et multidimensionnel. Dans ce qui suit, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur une fraction de la clientèle de MISA à savoir les RPG. Ce choix se justifie par le fait que de cette manière, nous serons à même de saisir de plus près les principales étapes à franchir durant la première année d'établissement à Halifax pour un certain nombre de nouveaux arrivants.

Les services offerts à cette clientèle particulière par MISA sont régis par des critères d'éligibilité définis par le Gouvernement du Canada. Celui-ci finance notamment: le programme d'aide au rétablissement (PAR) et le programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI).

142 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX*

La première année d'établissement à Halifax se divise en trois étapes: durant les six premières semaines; après trois mois d'établissement; après neuf mois. Le processus d'accueil débute au moment où l'on reçoit à MISA un télex provenant de l'un des bureaux du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada à Ottawa annonçant l'arrivée prochaine de réfugiés provenant de tel ou tel pays, avec le statut civil de chacun, l'âge des enfants, le numéro de vol avec Air Canada ainsi que l'heure d'arrivée. Normalement, ces informations sont confirmées par fax ou par courriel à l'un des employés de MISA. On ouvre alors un dossier pour ce nouveau client qui pourra par la suite recevoir des services de MISA.

L'accueil à l'aéroport est assuré par un employé de l'unité d'établissement et d'orientation de MISA et cette personne est accompagnée d'un interprète (qui, lui ou elle, relève de l'unité des services d'interprétation et de traduction), si un tel besoin est requis. Les réfugiés qui arrivent à l'aéroport international d'Halifax sont conduits dans un hôtel du centre ville (habituellement le même) ou encore ils logent dans des résidences d'étudiants dans l'une des universités d'Halifax.<sup>12</sup> De la nourriture est achetée et déposée à leur chambre d'hôtel pour leur permettre de se reposer dès leur arrivée à Halifax. Une session d'orientation est prévue pour chaque réfugié afin d'expliquer le fonctionnement de l'eau chaude, l'eau froide, l'éclairage ... dans la chambre d'hôtel. Une trousse d'informations est remise au nouvel arrivant. Elle rassemble les informations suivantes:

- un manuel d'informations sur les services offerts aux nouveaux arrivants à Halifax (*Newcomer's Guide to Services* 2004, 69);
- une carte géographique de la ville d'Halifax;
- un horaire des autobus de la ville;
- un dépliant relatif aux mesures de sécurité à prendre à la maison. Ce dépliant est préparé par l'Institut pour la prévention de l'enfance maltraitée;
- un formulaire du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada qui est à compléter une fois que le nouvel arrivant connaît son adresse postale. Cette démarche administrative est nécessaire avant d'obtenir sa carte de résidence permanente;
- deux formulaires de l'Agence des douanes et du revenu du Canada: 1) relatif au crédit pour la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH); 2) l'autre en ce qui a trait à la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE);
- des informations en ce qui a trait aux droits du patient dans un hôpital;
- un dépliant qui présente les services d'établissement offerts par MISA;
- une brochure présentant les droits et les obligations des locataires et des propriétaires d'appartement, un document préparé par le Gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse (Service Nouvelle-Écosse et [ministère des] relations municipales).

Le jour suivant, le nouvel arrivant aura à se présenter aux bureaux du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada pour se faire photographier. Il sera accompagné d'un membre du personnel de MISA car après cette visite, ils iront à la

banque afin d'ouvrir un compte et déposer le chèque remis par un fonctionnaire affecté à ce service gouvernemental (Propos d'entrevue, Halifax, 24 février 2004). Par la suite, le nouvel arrivant sera invité à participer à des sessions d'orientation offertes par MISA et relatives : au logement, aux questions financières et à la vie au Canada.

En matière de logement, diverses informations sont communiquées afin d'aider le nouvel arrivant à identifier ses besoins. Veut-il louer un appartement ou encore acheter une maison ? Dans le cas des personnes qui arrivent seules, elles sont encouragées à partager un appartement avec au moins une autre personne vue la rareté des appartements disponibles et à prix abordable dans la municipalité régionale d'Halifax. Les *RPG* disposent d'un délai maximum de dix jours pour se trouver un logement. La recherche d'un logement par un nouvel arrivant implique directement un membre de l'équipe de MISA. Afin de s'assurer que la signature d'un bail entre un propriétaire et un nouvel arrivant soit faite en bonne et due forme, cette démarche légale est réalisée en présence d'un employé de MISA. Après, cette adresse permanente est communiquée aux responsables du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada qui travaillent à Halifax (Propos d'entrevue, Halifax, 24 février 2004).

Pour ce qui est des questions financières, un employé de MISA explique aux nouveaux arrivants comment gérer leur budget personnel. Ils reçoivent un chèque par mois en date du vingt-cinq et ce, durant douze mois. Ils sont encouragés à économiser une fraction de ce revenu mensuel car quelques mois après leur arrivée à Halifax, ils doivent commencer à rembourser le prêt obtenu auprès du Gouvernement du Canada et relatif aux frais de voyage jusqu'au Canada pour ces *RPG*.

Il nous a été possible de faire de l'observation participante lors d'une session d'orientation relative à la vie au Canada. L'employé de MISA, qui est responsable de ce type de session, nous expliquait que celle-ci vise à ajuster les attentes des nouveaux arrivants face à la vie au Canada. Divers sujets ont été abordés :

- la réalité du marché du travail et ses difficultés ;
- certains codes sociaux relatifs notamment à comment se faire des amis ;
- la loi par rapport à la consommation de tabac ou d'alcool ;
- la question des abus auprès des enfants et la loi canadienne en cette matière ;
- la définition des rôles dans le couple ou dans la famille au Canada ;
- les situations où l'on se présente à l'urgence d'un hôpital et ce qui s'y passera.

Cet employé rappelait aux participants de cette rencontre qu'au moment où vous arrivez au Canada, considérez déjà que vous êtes Canadien et que c'est au Canada que vous pourrez construire votre futur, réaliser vos rêves. A cela, il ajoutait que vous recevez de l'information de MISA mais c'est à vous de décider ce que vous voulez faire.<sup>13</sup>

Après les trois premiers mois d'établissement, le programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) permet d'offrir des services additionnels aux nouveaux arrivants. Une session d'information est alors organisée par un employé de MISA afin de donner des informations relatives à la vie quotidienne : l'inscription pour les cours d'anglais, le système de transport en commun à Halifax ; la manière la



144 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX*

plus simple de se rendre à l'hôpital si cela s'avère nécessaire, etc. Cet employé réintroduit cette question du remboursement du prêt consenti par le Gouvernement du Canada pour ces *RPG*. Les autorités canadiennes paient les intérêts pendant leur six premiers mois au Canada mais après, ces nouveaux arrivants doivent commencer à rembourser leur prêt. Ils disposent d'un maximum de six ans pour rencontrer cette obligation. Le maximum à payer se chiffre approximativement à 170 dollars par mois. Si un nouvel arrivant ne peut arriver à payer cette somme, il tentera alors de négocier avec un fonctionnaire du CIC afin de définir un nouvel arrangement. Ce type de situation implique directement un employé de MISA. Celui-ci sert d'intermédiaire entre ces interlocuteurs car ce sujet engendre souvent de l'incompréhension pour un nouvel arrivant (Propos d'entrevue, Halifax, 24 février 2004).

MISA offre aussi un suivi individualisé auprès de ces *RPG* à partir d'une formule assez souple. Par exemple, une fois par semaine, un employé de MISA se présente à l'école ou dans les lieux où sont offerts des cours d'anglais langue seconde, des cours financés par le Gouvernement du Canada et conçus pour cette clientèle particulière. Le moment choisi est un peu avant midi de sorte que ses étudiants adultes peuvent s'adresser à cet employé de MISA durant l'heure du midi pour obtenir des informations particulières face à un problème qu'ils rencontrent. Ces discussions se déroulent de manière informelle parfois même dans les corridors de l'école. On tente de résoudre des problèmes médicaux, un problème de visite chez le dentiste et les remboursements que l'on peut ou non recevoir du gouvernement fédéral, des questions particulières relatives au parrainage d'un de ses enfants qui n'est pas encore arrivé au Canada, etc. (Observation participante, Queen Elizabeth High School, Halifax, 26 février 2004).

Le suivi après neuf mois au Canada se présente notamment dans le cas où un nouvel arrivant veut changer de logement. Trois mois sont nécessaires sur le plan légal pour quitter un appartement lorsqu'on est locataire. Si le nouvel arrivant n'a pas encore d'emploi, il a besoin d'informations au sujet des emplois disponibles à Halifax alors l'employé de MISA recommande de rencontrer un de ses collègues qui agit en tant que conseiller à l'emploi. Un rendez-vous est habituellement fixé très rapidement. Des informations sont aussi transmises au sujet de l'aide sociale dans l'éventualité où le nouvel arrivant ne dispose plus de revenus après douze mois au Canada. Ce phénomène se présente rarement car autour de 70 pourcent de la clientèle actuelle de MISA arrive au Canada avec une formation universitaire ou postsecondaire. De plus, ces nouveaux arrivants veulent travailler et ils ne veulent surtout pas dépendre du système de sécurité du revenu offert par le Gouvernement du Canada (Propos d'entrevue, Halifax, 24 février 2004).

**QUE PEUT-ON RETENIR ?**

Rappelons que notre étude de cas vise principalement à documenter le processus d'établissement de nouveaux arrivants en puisant à même le point de vue de divers acteurs impliqués directement dans ce type d'actions. C'est pourquoi à ce stade-ci de nos recherches sur l'immigration en Nouvelle-Écosse,<sup>14</sup> nous ne sommes qu'en mesure de formuler quelques hypothèses de travail qui, nous souhaitons, donneront lieu ultérieurement à la réalisation de d'autres recherches universitaires.

Suite à de nombreuses discussions informelles avec des nouveaux arrivants à Halifax, nous pouvons soutenir qu'il y a peut-être des actions à mener du côté des bureaux d'immigration à l'extérieur du Canada. Il semble que Toronto représente un pôle d'attraction de premier ordre par rapport à Halifax. Tel que signalé précédemment, on observe que le nombre de nouveaux arrivants qui s'établissent à long terme en Nouvelle-Écosse ne semblent pas augmenter. Pourtant, la structure d'accueil de MISA, qui est à la fois personnalisée et adaptée à divers besoins particuliers, encourage de choisir Halifax ou d'autres régions de la Nouvelle-Écosse pour s'y établir.

Du point de vue des services gouvernementaux, nous pouvons observer un intérêt accru de la part du gouvernement provincial en Nouvelle-Écosse et aussi de la part des autorités municipales surtout dans la région métropolitaine d'Halifax. Y aura-t-il plus de fonds alloués à ce domaine d'activités humaines ? Pour ce qui est du gouvernement fédéral, on observe que les lois canadiennes en matière d'immigration se sont complexifiées notamment après le 11 septembre 2001 et aussi depuis le 28 juin 2002, date d'entrée en vigueur de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR).<sup>15</sup> *L'insécurité*, un phénomène qui semble de plus en plus décrire le contexte international, a engendré un plus grand contrôle administratif auprès de chaque nouvel arrivant qui veut s'établir en Nouvelle-Écosse. Cela affecte par conséquent le travail au jour le jour de plusieurs employés de MISA car ils ont à multiplier la préparation de rapports d'activités. Chaque fait et geste tourné vers un client doit – en principe du moins – faire l'objet d'une compilation du temps rattaché à cette offre de service. Dans ce sens, les employés de MISA disposent d'une marge de manoeuvre qui se rétrécit. Cette organisation, qui est fortement financée par le gouvernement fédéral et en occurrence par Citoyenneté et Immigration Canada, ne peut agir de manière tout à fait indépendante par rapport aux priorités du Gouvernement du Canada. Cela demeure un problème de taille.

La contribution économique des nouveaux arrivants, dont plusieurs d'entre eux sont des travailleurs qualifiés, semble être de plus en plus connue surtout dans le milieu associatif mais pas nécessairement reconnue officiellement. Il y a donc un travail de sensibilisation à faire auprès des employeurs et auprès de plusieurs corporations professionnelles qui protègent leurs acquis et n'ont pas tendance à reconnaître les compétences de ces nouveaux arrivants qui s'établissent à Halifax et en Nouvelle-Écosse. La tendance qui se dessine est que la plupart d'entre eux sont de plus en plus des diplômés universitaires qui parlent couramment l'anglais à leur arrivée au Canada. Une question, qui se pose et qui est probablement difficile à admettre, est le fait que le marché du travail peut être saturé dans certains secteurs de l'économie. La mondialisation des échanges commerciaux frappe aussi dans une ville comme Halifax malgré le fait que plusieurs employés de MISA déploient de nombreux efforts pour relier des nouveaux arrivants à des employeurs éventuels (Sheppard-Kutcher 2004).

Enfin, soulignons que notre travail de terrain à MISA nous a permis d'observer qu'à plusieurs reprises, des employés de cette association ont fourni de l'information précise et très adaptée à des demandes particulières. Il y a un grand

146 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX*

professionnalisme qui se dégage de cette organisation qui continue de créer des conditions gagnantes pour faciliter l'accueil et l'établissement de nouveaux arrivants dans un contexte international où règne de nombreuses incertitudes.

*NOTE BIOGRAPHIQUE*

*Louise Fontaine* est professeure agrégée à l'Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse). Titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval en 1990, elle a publié un livre qui a pour titre: *Un labyrinthe carré comme un cercle* (1993). Ses champs d'intérêt se situent dans le domaine de l'administration publique, de la sociologie des organisations et de l'immigration. Elle étudie les rapports complexes entre les organisations étatiques, les associations ethniques et les immigrants au Canada (au Québec et en Nouvelle-Écosse) et en Belgique (surtout à Bruxelles et dans la Communauté française). Elle a publié un chapitre dans les livres suivants: *La francophonie: Enjeux et identités* (2004); *Les politiques linguistiques canadiennes* (2003); *Identité collective et altérité* (1999); *La francophonie sur les marges* (1997); et *Migration, citizenship and national identities in the European Union* (1995).

Courriel: louise.fontaine@usainteanne.ca

*NOTES*

1. La version préliminaire de ce texte a été présentée dans le cadre de la session "Offres et demandes de services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants II: Le rôle de l'information/The Supply and Demand of Newcomer Settlement Services II: Information matters," lors de la 7<sup>e</sup> Conférence nationale Métropolis, Montréal, 26 mars 2004.
2. A titre indicatif, voir Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. "Intégration-Net Se rendre au Canada: Portail de l'immigration" [www.integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/canada/index.htm](http://www.integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/canada/index.htm) [consulté le 12 mai 2004].
3. Un groupe de travail de l'ISBC désigne un groupe de travail dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.
4. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes liées directement ou indirectement à la réalisation de notre travail de terrain à MISA. Sans leur précieuse collaboration, la présente étude n'aurait pas pu voir le jour.
5. Traduction libre à partir d'une photocopie distribuée dans une session d'information du "Speaker's Bureau Training Program," Halifax, 11 février 2004. Pour connaître plus en détails les définitions officielles du Gouvernement du Canada, voir: Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. L'Observateur. Glossaire.
6. Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA). 2004-2005, Proposals submitted to CIC by MISA, 2003, 17. "A volunteer is anyone who, without compensation or expectation of compensation beyond reimbursement, performs tasks at the direction of and on behalf of the agency. A volunteer must be officially enrolled and processed by MISA Volunteer Services Unit prior to performance of the task," 3h3. [www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html](http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html) [consulté le 28 juin 2004].
7. Propos d'une entrevue, 24 février 2004 et extraits de photocopies obtenues lors de cette rencontre à partir d'un manuel en préparation qui aura probablement pour titre: "Misa House Resident Handbook"; *MISA Annual Report 2003-2004*, 33.

8. Ce phénomène s'est particulièrement observé au cours de l'automne 2004 notamment dans un quotidien d'Halifax: *Chronicle Herald*. Une série d'articles a été publiée entre le 24 octobre et 1 novembre 2004 afin de présenter au public différentes facettes de l'immigration dans la province.
9. "In the last calendar year MISA settlement staff provided 7,316 client contact and collateral ISAP [Immigrant Settlement and Adaptation Program] contacts to 171 Government Assisted Refugees (GARs) surpassing 10,400 interventions. This included 8 secondary migrants who moved here from other provinces. There were another 2,734 contacts to other immigrant categories included 64 secondary migrants. This is the first year MISA is reporting services to individual family members as required by ICAMS [Immigration Contribution Accountability Measurement System] standards and that explains some of the increase in the numbers of reported contacts compared to the past years." In *Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA) 2004–2005*, Proposals submitted to CIC by MISA 2003, 3A 3.
10. "ISAM (Immigrant Serving Agencies of Metro) is an umbrella group of organizations within the Halifax Regional Municipality whose membership is dedicated to providing settlement and integration services to newcomers. ISAM became a formal organization in 1992 in an attempt to provide a more effective and more integrated delivery of services to newcomers, to share information and resources, and to provide support for member agencies." In *Metropolitan Immigrant Settlement Association. Report on the Nova Scotia Immigration Partnership Conference 2003. Opportunities for Collaboration*, July 2003, 43. The five member agencies are: Halifax Regional School Board Adult ESL; Metro Region Immigrant Language Services; Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA); Halifax Immigrant Learning Centre; and the Y.M.C.A. New Canadians Program.
11. A titre indicatif, mentionnons qu'à Moncton, une organisation comparable existe et a pour nom MAGMA (Multicultural Association of Greater Moncton Area). Celle-ci offre aussi les programmes LINC; ISAP; HOST program de même que d'autres services qui n'y a pas lieu de détailler ici. A ce sujet, voir MAGMA. Multicultural Association of Greater Moncton, [www.monctonlife.com/organizations/magma](http://www.monctonlife.com/organizations/magma) [consulté le 31 octobre 2003].
12. Suite à une décision prise par la direction de l'université impliquée dans cette offre de services à Halifax, depuis novembre 2003, elle a cessé d'offrir ce service d'hébergement à des nouveaux arrivants.
13. Traduction libre de quelques unes des idées avancées lors d'une observation participante, Hôtel King Edward Inn, Halifax, 27 février 2004 de 9h15 à 11h10.
14. Rappelons que nous avons amorcé nos recherches sur l'immigration en Nouvelle-Écosse seulement depuis 2003. Des résultats préliminaires de cette recherche en cours ont été présentés à Montréal en mars 2004 (voir la note 1). A cela, ajoutons que nous avons offert un atelier d'information et de formation auprès du personnel de MISA (Halifax, 26 mai 2004). Cette session, qui s'intitulait "Crossing some invisible boundaries," visait à valider et à retravailler certains résultats de notre recherche empirique. De plus, nous avons présenté une conférence à Tours (France) en juillet 2004. Celle-ci avait pour titre: "Regards croisés sur l'ethnisation de l'individu: analyse d'un cas particulier à Halifax" (Nouvelle-Écosse, Canada).
15. Il s'agit ici d'une refonte de la politique d'immigration canadienne en vigueur depuis 1976.

148 *EXPLORATION DE QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES À HALIFAX***RÉFÉRENCES**

- Andrew, Caroline (directrice invitée). Nos diverses cités. Projet Métropolis, Fédération canadienne des municipalités. 1, printemps 2004.
- Bernoux, Phillipe. Partir de l'organisation. Dans *La sociologie des organisations*, Paris: Éditions du Seuil, 4ième édition revue et augmentée, dir. 1990, 115–33.
- Boudon, Raymond, et François Bourricaud. Organisation. Dans *Dictionnaire critique de la sociologie*, 1ère édition, 398–405. Paris: P.U.F., 1982.
- Citoyenneté et Immigration Canada/Citizenship and Immigration Canada. Tableau 3 Immigration, selon la destination (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge). Dans *L'observateur* Hiver 2004. [www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue04/02-immigrants.html](http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue04/02-immigrants.html) [consulté le 11 mars 2004].
- . *L'observateur. Glossaire*. [www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html](http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/glossaire.html) [consulté le 28 juin 2004].
- . *Immigrer au Canada*. [www.cic.gc.ca/francais/immigrer](http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer) [consulté le 12 mai 2004].
- . *Intégration-Net se rendre au Canada: Portail de l'immigration*. [www.integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/canada/index.htm](http://www.integration-net.cic.gc.ca/inet/francais/canada/index.htm) [consulté le 12 mai 2004].
- Cottrell, Barbara, and Carmen Celina Moncayo. *Violence in immigrant families*. Halifax: Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), 2003.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. Section III: L'interprétation: Des sentiments aux jeux, des jeux aux structures. Dans *L'acteur et le système*, 472–78. Paris: Éditions du Seuil, 1977.
- Etzioni, Amitai. *Les organisations modernes*. Gembloux: Éditions J. Duculot, 1971.
- Fontaine, Louise. Immigration et politique dans la communauté française de Belgique: Des liens de connivences entre différents acteurs d'autorité. *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada* 24, 2 (1992): 46–59.
- . *Un Labyrinthe carré comme un cercle*. Montréal/Paris: L'Étincelle Éditeur, 1993.
- . Immigration and cultural policies: A bone of contention between the Province of Quebec and the Canadian Federal Government. *International Migration Review* 29, 4 (1995): 1041–48.
- . Le quadrillage ethnique de Bruxelles. *Recherches Sociologiques* 30, 1 (1999): 117–29.
- . Les multiples mirages de l'identité québécoise. Dans *La francophonie: Enjeux et identités*, dir. M. Tordesillas, M. Alfaro, A. Bénil, C. Mata, and G. Sanz, 23–42. Madrid: Universidad Autónoma de Madrid et IMA Ibérica Asistencia, 2004.
- Friedberg, Erhard. *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris: Éditions du Seuil, 1993.
- Government de la Nova Scotia. *About the immigration strategy*. [www.gov.ns.ca/govt/immigration](http://www.gov.ns.ca/govt/immigration) [consulté le 23 janvier 2005].
- . Nova Scotia Department of Finance—Statistics Division, 1998–2003. [www.gov.ns.ca/finance/statistics/agency/index.asp?p=1&s=1c](http://www.gov.ns.ca/finance/statistics/agency/index.asp?p=1&s=1c) [consulté le 16 mars 2004].

## CANADIAN ETHNIC STUDIES/ÉTUDES ETHNIQUES AU CANADA 149

Groupes de travail nationaux de l'ISBC (Initiative sur le secteur bénévole et communautaire). Maximiser l'établissement. Documents de discussion. Deuxième conférence nationale sur l'établissement. Stratégies de développement communautaire pour le 21e siècle: Innovation, inclusion et partenariat. Du 2 au 5 octobre 2003, Calgary.

Jagielski, Merek. *Cultural interpretation handbook*. Halifax: MISA, 2003.

Kymlicka, Will (Guest editor/Rédacteur invité). Canadian Diversity/Diversité Canadienne. A publication of the Association for Canadian Studies/Une publication de l'Association d'Études Canadiennes en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences humaines/Canadian Federation for the Humanities and Social Science et le projet Métropolis/Metropolis Project. *Citizenship. Values and responsibilities/La citoyenneté. Valeurs et responsabilités* 2, 1 (Spring/Printemps 2003).

Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA). *Annual report 2002–2003*. Halifax: MISA, 2003.

———. Report on the Nova Scotia Immigration Partnership Conference 2003, *Opportunities for collaboration*, July 2003.

———. *On immigration settlement programs in Canada*. Comments to the House of Commons Standing Committee on Citizenship and Immigration. Halifax, 10 February 2003.

———. *Newcomer's guide to services*. (information booklet prepared by MISA with the assistance of Citizenship and Immigration Canada). Halifax, Revised January 2004.

———. 2004–2005. *Proposals*. Submitted to Citizenship and Immigration Canada, 2003.

———. *Annual report 2003–2004*. Halifax: MISA, 2004.

Multicultural Association of Greater Moncton (MAGMA). [www.monctonlife.com/organizations/magma](http://www.monctonlife.com/organizations/magma) [consulté le 31 octobre 2003].

Padioleau, Jean G. *L'ordre social. Principes d'analyse sociologique*. Paris: L'Harmattan, 1986.

Jan Sheppard-Kutcher. Strategies and solutions for a smaller province. Conférence nationale Métropolis, Montréal, 28 mars 2004; Atelier relatif à l'intégration économique-modèles, programmes et meilleures pratiques, Halifax, 19 novembre 2004.

Statistique Canada/Statistics Canada. Le Canada en statistiques—Population, provinces et territoires. [www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo02\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/demo02_f.htm) [consulté le 10 mars 2004].